

HOLY SEE PRESS OFFICE
OFICINA DE PRENSA DE LA SANTA SEDE



BUREAU DE PRESSE DU SAINT-SIEGE
PRESSEAMT DES HEILIGEN STUHLIS

BOLLETTINO

SALA STAMPA DELLA SANTA SEDE

N. 0102

Venerdì 18.02.2011

COMMUNIQUÉ DE LA PRÉFECTURE DE LA MAISON PONTIFICALE

COMMUNIQUÉ DE LA PRÉFECTURE DE LA MAISON PONTIFICALE

Informée de l'existence d'offres de services inappropriées en vue de l'obtention de billets payants pour les Audiences et les Cérémonies Pontificales, surtout par internet, et en particulier pour la Béatification du Serviteur de Dieu le Pape Jean-Paul II, Dimanche 1er Mai 2011, la Préfecture de la Maison Pontificale tient à préciser ce qui suit:

- 1) Pour la Béatification du Pape Jean-Paul II, il n'y aura pas de billets, comme cela a été communiqué dès le début;
- 2) Les billets concédés par la Préfecture de la Maison Pontificale, à l'occasion de Cérémonies Pontificales ou d'Audiences Générales sont TOUJOURS GRATUITS et aucune personne physique ou entité ne peut prétendre à un quelconque paiement.

[00244-03.01]